

# Compte-rendu sur :

## La consultation citoyenne en agriculture urbaine des municipalités de l'Est

Municipalités représentées :

Les Méchins, Sainte-Félicité, Saint-Adelme, Grosses-Roches et  
Saint-Jean-de-Cherbourg

Quand : 27 JANVIER 2021

Par : Véronique Gagné, chargée de projet en agriculture  
urbaine, pour la MRC de La Matanie



## Table des matières

À prendre en compte.....	3
Défis : .....	3
Plan de communication : .....	3
INTRODUCTION .....	3
PARTICIPATION:.....	4
DÉROULEMENT DE LA CONSULTATION CITOYENNE.....	4
PRÉSENTATION DES DONNÉES COLLECTÉES.....	5
Atelier raconte-nous ta Matanie : les coups de cœur .....	5
a) ACCÈS À LA NOURRITURE .....	6
b) PRODUCTION et TRANSFORMATION D'ALIMENTS.....	6
c) RÉGLEMENTATION ADAPTÉE À L'AU.....	7
d) ÉDUCATION ET SENSIBILISATION.....	8
e) SANTÉ.....	9
f) STRATÉGIE DE VISIBILITÉ ET ÉCONOMIQUE .....	9
g) VIE CULTURELLE ET AU.....	9
PRÉSENTATION DES FORCES-OPPORTUNITÉS ET FAIBLESSES-MENACES RESSORTIES EN LIEN AVEC CES IDÉES.....	9
FORCE (à l'interne).....	9
FAIBLESSE (à l'interne).....	9
OPPORTUNITÉ (provenant de l'externe).....	11
MENACE (provenant de l'externe).....	11
Autres points VARIA soulevés : .....	11
PRIORISATION DES PROPOSITIONS D' ACTIONS.....	12
REMERCIEMENTS .....	12

## À prendre en compte :

### Défis :

Dans le cadre de l'élaboration du premier Plan d'action en agriculture urbaine (PAU) de La Matanie, le comité de travail « Team de Feu » a organisé des consultations citoyennes en deux parties. La première s'est déroulée en ligne, via l'application Zoom. La deuxième partie se déroulera via la plateforme de consultation, qui sera mise en ligne le 22 février, afin que le plus grand nombre puisse s'exprimer.

Les défis rencontrés pour réaliser ces consultations :

- 1- Le contexte sanitaire engendre des difficultés notables. Entre autres, cela limite énormément la divulgation de l'information et la mobilisation par le bouche-à-oreille.
- 2- La littératie numérique. En effet, l'utilisation du matériel informatique et des outils numériques n'est pas aisée pour tous. L'importance de la participation citoyenne en a probablement été affectée.

Le rapport ci-dessous ne comprend que les résultats de la première partie de la consultation citoyenne. Cette consultation s'est déroulée le 27 janvier 2021. Les citoyens représentaient les municipalités de l'Est de La Matanie (Sainte-Félicité, Grosses-Roches, Saint-Jean-de-Cherbourg, Saint-Adelme et Les Méchins).

### Plan de communication :

L'information, en lien avec ces consultations, a été partagée sur les réseaux sociaux, dans les journaux municipaux, à la radio (Radio-Canada, Plaisir 105.3 et O95.3), à la télévision communautaire et dans les journaux locaux. Les municipalités ont également été sollicitées à partager l'information. Des capsules vidéos et de nombreuses publications ont été diffusées sur [la page Facebook Environnement Matanie](#) et partagées auprès de plusieurs autres pages locales. Des appels ont également été faits à des personnes clés. Le but : s'assurer que le plus grand nombre ait eu connaissance de l'information, pour qu'ils puissent saisir la chance de s'exprimer et de prendre part au projet. Le souhait était d'avoir une part représentative de la population.

## INTRODUCTION

Lors de cette consultation, nous avons pour but de mieux connaître les attentes des citoyens en lien avec l'agriculture urbaine. Plus précisément, les objectifs de cette consultation étaient de :

- 1) briser l'isolement et rencontrer du monde;
- 2) comprendre ce que les citoyens souhaitent voir naître, ou être soutenu, comme projets en agriculture urbaine sur leur territoire, que ce soit dans leur municipalité ou ailleurs dans La Matanie;
- 3) identifier des pistes d'actions à travers les idées soulevées;
- 4) identifier les forces, les opportunités, les faiblesses et les menaces en lien avec ces pistes d'actions soulevées par les citoyens;
- 5) avoir du plaisir dans la rigueur;

Pour ce faire, la formule par thématique, abordant les cinq axes du système agroalimentaire pour une MRC nourricière, a été retenue par le comité « Team de feu ». Ces cinq axes étaient : production, transformation, distribution, consommation, gestion des matières organiques. Les ateliers ont permis à tous et à toutes de soulever un foisonnement d'idées prometteuses, ainsi que d'identifier les forces-opportunités, et faiblesses-menaces de ces idées.

Ce document présente donc les résultats de cette première partie. Il sert de point de départ pour l'élaboration du PAU, en permettant d'identifier ce que la population souhaite pour l'avenir.

## PARTICIPATION:

**Nombre d'animatrices : 3**

**Nombre d'inscrits : 35**

**Nombre total de participants (excluant les animatrices): 39**

**Répartition des participants par municipalité :**

- Les Méchins (3 personnes)
- Grosses-Roches (9 personnes)
- Sainte-Félicité (16 personnes)
- Saint-Adelme (9 personnes)
- Saint-Jean-de-Cherbourg (2 personnes)

## DÉROULEMENT DE LA CONSULTATION CITOYENNE

18h40 : accueil des citoyens qui utilisent zoom pour la première fois et initiation à l'application.

19h00 : présentation des objectifs de la rencontre et de l'ordre du jour.

19h05 : tour de table pour se présenter.

19h30 : mise à niveau sur le PAU, l'ébauche de définition de l'agriculture urbaine en Matanie et les 5 axes.

19h50 : atelier « Raconte-nous ta Matanie de rêve »

20h30 : atelier « le rêve dans le tordeur de la réalité »

20h55 : tour d'horizon.

21h05 : la suite des choses

21h10 : byebye collectif sur zoom

## PRÉSENTATION DES DONNÉES COLLECTÉES

Atelier raconte-nous ta Matanie : les coups de cœur

*Les idées sont classées selon les thèmes suivants:*

**a) ACCÈS À LA NOURRITURE**

**b) PRODUCTION et TRANSFORMATION D'ALIMENTS**

**c) RÉGLEMENTATION ADAPTÉE À L'AGRICULTURE URBAINE (AU)**

**d) ÉDUCATION ET SENSIBILISATION**

**e) SANTÉ**

**f) STRATÉGIE DE VISIBILITÉ et ÉCONOMIQUE**

**g) VIE CULTURELLE ET AU**

## a) ACCÈS À LA NOURRITURE

- Limiter le gaspillage alimentaire en trouvant un moyen de favoriser le partage des surplus entre les citoyens. Exemples suggérés :
  - a) frigo à partager dans chacune des municipalités,
  - b) offrir le surplus aux écoles/organismes/autres.
- Développer le marché de la viande bio : améliorer son accessibilité physique et économique.
- Développer des initiatives de marchés publics dans nos municipalités. Il a été mentionné que les marchés soient inclusifs et qu'ils puissent mettre en valeur les talents locaux et les produits provenant des citoyens. Suggestions :
  - a. un marché mobile (caravane ambulante),
  - b. un marché qui change de municipalité chaque fin de semaine,
  - c. un « marché du parvis » qui devient un événement et un lieu de partage communautaire.
- Avoir un lieu d'entreposage d'aliments périssables (caveau ou chambre froide) accessible à tous pour entreposer les légumes produits par les citoyens durant l'hiver. Ainsi, cela peut permettre à ceux qui n'ont pas l'espace de stockage de produire plus durant la saison estivale et de favoriser l'autonomie alimentaire citoyenne. (Ex. : une chambre froide dans un sous-sol d'église qui serait accessible à tous).
- Développer un regroupement solidaire permettant :
  - a) la mise en commun des surplus alimentaires produits et transformés,
  - b) des achats groupés d'aliments externes.
- Favoriser l'accès aux arbres et arbustes fruitiers :
  - en implantant ce type de végétaux dans les aménagements municipaux avec affiche d'informations;
  - en effectuant des achats groupés des végétaux, ce qui diminuerait le coût d'acquisition;
  - en effectuant un inventaire des arbres fruitiers disponibles dans la région, sauvages ou cultivés, pour avoir une bibliothèque du potentiel génétique dans la région.
- Offrir un lieu d'échange de semences.

## b) PRODUCTION et TRANSFORMATION D'ALIMENTS

- Revaloriser les champs non exploités (en friche). Comment ? Voici certaines suggestions qui ont été énumérées :
  - En permettant l'accès à la terre en location, par et pour les citoyens. Un système permettant aux citoyens de produire à plus grande échelle.

- Favoriser la relève agricole : en travaillant l'accompagnement, en facilitant le transfert, en travaillant la réglementation, etc.
- Sensibiliser les municipalités à planter annuellement des végétaux comestibles dans leurs aménagements :
  - mettre des arbres et des arbustes fruitiers au lieu d'ornementaux;
  - mélanger un certain pourcentage de fleurs mellifères et de plantes potagères dans les aménagements municipaux ;
- Offrir une bibliothèque d'outils et d'équipements de maraîchage pour augmenter et rendre efficace la production d'aliments par les citoyens.
- Offrir aux citoyens la possibilité de prolonger leur saison de culture en offrant une structure collective, de type serre, dans chaque municipalité. Dans cet ordre d'idée, il a été suggéré :
  - de construire une serre solaire passive collective, dans le respect de l'environnement, donc utilisant un système alternatif de chauffage écologique ou en favorisant les principes des serres froides (recherches actuelles au CETAB+),
  - que la serre pourrait servir de lieu de production optimisée, de plateforme de formation et de lieu d'échanges et de rencontres citoyennes.
- Offrir un jardin communautaire à la fois hors sol et en sol, dans chaque municipalité.
- Avoir un lieu de production expérimentale, de type «laboratoire » dans un jardin communautaire ou collectif, afin de permettre la transmission de l'information sur ce qui y est cultivé.
- Optimiser l'utilisation de nos cuisines communautaires et collectives pour favoriser la transformation et l'autonomie alimentaire, durant l'hiver. Pour ce faire, il a été suggéré :
  - a) rendre disponible la location des cuisines communautaires à tous les citoyens (ex : pour un groupe d'amis qui veulent utiliser le local pour y faire des conserves avec un autoclave);
  - b) Pourvoir l'espace d'équipements spécialisés pour permettre une transformation et une conservation efficace à tous (ex. : autoclave et extracteur à jus);
  - c) Promouvoir les cuisines pour que tous les citoyens connaissent l'existence de cette opportunité dans leur village;
  - d) Offrir des cours de transformation et conservations.

### c) RÉGLEMENTATION ADAPTÉE À L'AU

- Améliorer la réglementation pour que la relève de puisse s'installer sur des terres plus petites et accessibles.

- Modifier la réglementation municipale pour permettre les initiatives citoyennes en agriculture urbaine : l'apiculture, l'élevage de petits animaux (poules et lapins), de gros animaux (chèvres) et l'implantation de serres solaires passives chez les particuliers.
- Avoir l'appui municipal dans le changement des réglementations pour favoriser l'autonomie alimentaire.

#### d) ÉDUCATION ET SENSIBILISATION

- Faire des maillages avec les écoles et favoriser le retour aux cours d'économie familiale. Ces cours incluraient l'enseignement de l'autonomie alimentaire par la production et la transformation des aliments. Ces aliments pourraient provenir des surplus des jardins privés et communautaires.
- Sensibiliser tout le monde sur les petits et grands gestes qui peuvent rétablir et maintenir la santé de notre environnement. Ex. : tondre moins, planter plus de couverts de végétaux, jardin avec de la permaculture.
- Éduquer la population sur l'utilisation des pesticides et leurs impacts sur la santé et sur l'environnement, et cela autant chez soi que dans les produits alimentaires, d'ici et d'ailleurs.
- Faire un calendrier de formations, avec des ateliers théoriques et pratiques, sur différents sujets ouverts. Ces formations seraient ouvertes à tous les citoyens et peuvent se faire dans les jardins communautaires et collectifs. Voici des exemples de sujets de formations qui ont été soulevés:
  - a) culture en serre,
  - b) transformation et mise en conserves pour conserver une production, limiter le gaspillage et viser l'autonomie alimentaire citoyenne à l'année,
  - c) l'utilisation d'une chambre froide ou d'un caveau,
  - d) les savoir ancestraux sur la production et la conservation des aliments,
  - e) les arbres et arbustes fruitiers : quoi faire avec nos pousses, comment tailler, calendrier des vergers, intégrer les fruitiers aux jardins communautaires,
  - f) l'apiculture,
  - g) comment produire ses aliments.
- Avoir un moyen efficace de diffuser de l'information au grand public, et pas seulement au sein des comités impliqués. Ces informations comprendraient les différentes initiatives, les financements disponibles, les formations, etc. Ce moyen doit être facile d'utilisation et plaisant. Idées soulevées :



- a- plateforme web,
- b- via des « événements du parvis » et que l'événement se déplace d'une municipalité à l'autre.

#### e) SANTÉ

- Créer des événements récurrents, en lien avec l'agriculture urbaine, qui permettraient de briser l'isolement et de rassembler des gens qui ont une même passion.

#### f) STRATÉGIE DE VISIBILITÉ ET ÉCONOMIQUE

- Dans certaines régions, il y a la route des vins. Ici, on peut développer une route des marchés de proximités mobiles. Ces marchés seraient accompagnés de petits événements festifs et rassembleurs. Cela permettrait de vendre et de faire rayonner les municipalités de La Matanie.

- Produire et diffuser une carte recensant les producteurs locaux et des « citoyens-producteurs-spécialistes » pour favoriser la prise de contact et le transfert de savoirs entre les citoyens.

- Développer la promotion des initiatives déjà présentes sur le territoire.

#### G) VIE CULTURELLE ET AU

- Faire des événements de partage entre les jardins.

### PRÉSENTATION DES FORCES-OPPORTUNITÉS ET FAIBLESSES-MENACES RESSORTIES EN LIEN AVEC CES IDÉES

FORCE (à l'interne)	FAIBLESSE (à l'interne)
<p>-Posséder des terres municipales publiques, dans certaines municipalités (ex. : Sainte-Félicité).</p> <p>-Certaines municipalités et plusieurs producteurs ont des équipements qui peuvent être intéressants pour faire des travaux au champ. À vérifier avec eux comment offrir des travaux à forfait pour le citoyen.</p> <p>-Il y a plusieurs terres privées en friches qui pourraient être mises à la disposition des citoyens désirant produire en grandes quantités. Ces terres pourraient ainsi favoriser l'autonomie alimentaire.</p>	<p>-Absence de terre publique et de jardins communautaires dans certaines municipalités (ex. : Ste-Adelme).</p> <p>-Absence d'un moyen de communication commun. C'est-à-dire que l'information devrait être diffusée à l'extérieur des comités.</p> <p>- «L'esprit collectif» est encore peu développé dans notre mentalité. On est encore, pour beaucoup, dans le jardin communautaire : chacun sa parcelle.</p> <p>-La réglementation municipale actuelle limite les initiatives citoyennes.</p>

-Il y a plusieurs jardins et vergers communautaires existants en Matanie. C'est un bon point de départ pour des lieux de formations.

-Il y a des serres (artisanales aux jardins communautaires de Sainte-Félicité et de Grosses-Roches et une de type commercial au jardin communautaire aux Méchins) déjà présentes sur le territoire qui peuvent servir aux formations.

- Il y a un comité « Vers le Vert » qui travaille déjà pour changer la réglementation municipale.

-Nous avons des personnes ressources (gens-bibliothèque) au savoir diversifié sur notre territoire qui peuvent devenir des mentors et offrir des formations.

-Il y a de bons communicateurs sur le territoire. Ils pourraient partager leurs savoirs en AU (Mathieu Lapointe et Hélène des Méchins pour le jardinage, Camille Thérien pour les abeilles, Poules de luxe).

-Il y a déjà un bon panier de produits diversifiés venant des producteurs d'ici. De plus, il existe sur le territoire un regroupement fort « Les Saveurs de La Matanie»

-Un marché public fut déjà expérimenté à Les Méchins.

-Il y a une diversité de savoirs et de talents locaux.

-Il y a beaucoup de jardins privés qui sont magnifiques et productifs. Les rendre visibles à tous permettrait de partager le savoir local citoyen.

-Actuellement, il y a un engouement pour ce type d'initiatives et une forte mobilisation.

-PAU : offre une ressource humaine pour mobiliser et remettre en question notre fonctionnement actuel en lien avec l'agriculture urbaine.

-Le transfert de ferme est difficile vu le coût d'acquisition = peu de relève et des terres « abandonnées ».

-Manque de mobilisation auprès des propriétaires de terrains qui pourraient mettre un espace en culture pour les citoyens, espace plus important qu'une parcelle en jardin communautaire pour favoriser l'autonomie alimentaire.

-Les sols sont acides dans la région et nécessitent un chaulage.

-Les sols sont faibles en éléments nutritifs dans la région.

-Si on veut faire des marchés mobiles, il faut avoir un système de réfrigération mobile, ce qui augmente les coûts.

-Les distances entre les différentes municipalités impliquent beaucoup de transport.

-Nous ne sommes pas nombreux, ce qui pourrait rendre difficile la pérennisation d'un projet.

-Recrutement difficile (relève, bénévoles, employés) car les gens s'impliquent ailleurs ou ne sont pas intéressés.

-Mobilisation citoyenne difficile à avoir et à maintenir.

<p>-Nous ne sommes pas nombreux, c'est donc plus facile de tous se rejoindre.</p> <p>-Le vieillissement de la population rend les gens disponibles à participer à des activités et à des projets.</p> <p>-Beaucoup de clients (visiteurs durant la saison touristique).</p> <p>-L'existence du comité 733 qui a déjà un projet de champ collectif. Cela peut-être un excellent point de départ pour développer des parcelles citoyennes de plus grande envergure.</p> <p>-Des groupes de transformations se mettent en place, supportés par Alliance et Cosmoss. Ils peuvent devenir une bonne occasion de diminuer le gaspillage.</p> <p>-Le développement d'un système de compostage favorisera la disponibilité d'un engrais organique pour augmenter la fertilité des sols.</p>	
<p>OPPORTUNITÉ (provenant de l'externe)</p>	<p>MENACE (provenant de l'externe)</p>
<p>-PAU : bonne source de motivation pour avoir une énergie mobilisée, comme en ce soir de consultation!</p> <p>-La COVID-19 et les changements climatiques sensibilisent et mobilisent plus de gens vers un changement de paradigme.</p>	<p>-Réglementation provinciale (CPTAQ) et autres qui limitent l'accessibilité à la terre et la possibilité d'attirer la relève.</p> <p>-Réglementation provinciale MAPAQ qui limite le partage de produits issus de la transformation alimentaire et des animaux (abatage et découpe, fromage).</p> <p>-Perte des savoirs anciens, des gens-bibliothèque (mortalité ou exode).</p>

#### Autres points VARIA soulevés :

- Il y a une volonté que les projets soient réfléchis en prenant compte les 5 axes de développement d'une MRC (synergie entre les axes).
- Une bonne étude de marché serait de mise pour connaître nos cibles « d'actions ».
- FAIRE UN GRAND GROUPE **EN PRÉSENTIEL** POUR POURSUIVRE LA RÉFLEXION LORSQU'IL SERA PERMIS DE SE RETROUVER EN PERSONNE!
- Garder les gens qui étaient présents mobilisés et informés de la démarche et de la suite des événements.

## PRIORISATION DES PROPOSITIONS D' ACTIONS

La priorisation des actions sera déterminée lors la deuxième partie des consultations citoyennes, via la plateforme mise en ligne le 22 février.

Pour suivre les informations à ce sujet, vous pouvez consulter la page Facebook Environnement Matanie :

<https://www.facebook.com/environnementmatanie.mrcdelamatanie/>

## REMERCIEMENTS

Un grand merci à toutes ces personnes qui, malgré le contexte et l'utilisation de Zoom, ont pris le temps de participer et de venir exprimer leurs opinions lors de cette soirée.

Un merci spécial pour le comité « Team de Feu » qui a travaillé fort pour organiser et assurer le plan de communication pour ces consultations citoyennes.